

Recherche du Grand Gibier Blessé: Création de l'Association Départementale de Conducteurs de chiens de sang 66

Le saviez-vous?

- Au niveau national: 50% de réussite lors des recherches de Grands Gibiers blessés.
- Le devoir du chasseur est de tout faire pour tuer net et bien mais s'il blesse, son autre devoir est de tout mettre en œuvre pour retrouver l'animal blessé.
- Il est tout à fait possible de faire travailler un chien avec succès 24 heures et même 48 heures après le coup de feu.

Mercredi 3 août, une première réunion d'information s'est tenue dans les locaux de la FDC66. Son but: créer une association départementale pour développer l'information et la mise en place d'équipes de recherche du grand gibier blessé.

Pas de vacances pour la FDC66 qui continue à travailler sur de nombreux dossiers tout au long de l'été.

C'est sur le thème de la recherche du "Grand Gibier Blessé" qu'une réunion a rassemblé une vingtaine de personnes très attentives à cet enjeu.

Une première prise de contact, donc, en présence de Jean-Pierre Sanson, Président de la FDC66 et Philippe SOLES, administrateur en charge de la Formation.

Jean-Michel CALVET, Henri RIBES et Eric ESTEBAN, tous 3 passionnés de "Recherche au Sang", ont présenté les objectifs de cette future association.

- Informer et sensibiliser tous les responsables des territoires cynégétiques.
- Développer de l'information auprès de tous les chasseurs
- Former des conducteurs et créer des équipes de recherches.



Jean-Michel Calvet - Henri Ribes - Eric Esteban

- Tout chasseur a le devoir de contrôler le résultat de son tir, que le gibier soit supposé blessé ou manqué.

- Ce contrôle s'effectue en 3 étapes :

- Observation de la réaction du gibier au moment du tir.

- Recherche d'indices à ou autour de l'impact.

- Recherche d'indices dans la direction de fuite du gibier

(source ANCGG)



Début 2017, des journées de formation sont déjà prévues. Une première partie, théorique, se déroulera dans les locaux de la FDC66.

Une deuxième partie, pratique, se déroulera sur le terrain. Les lieux restent encore à définir.

La FDC66 soutient pleinement cette initiative qui répond à l'exigence d'une éthique de la chasse que nous défendons pour notre département.

Pour tous renseignements **Association Départementale des Conducteurs de chiens de sang 66:**

Jean-Michel CALVET - 06 77 89 94 51 - calvetjm@free.fr
Henri RIBES - 06 62 57 92 49 - hribes@hotmail.fr

Comportement du chasseur en cas de gibier blessé:

- 1 Ne pas piétiner les indices observés (poils, os, sang, contenu stomacal, trace de fuite) ni à l'impact, ni dans la direction de fuite.
- 2 Ne pas éparpiller ces indices, les remettre à leur place d'origine.
- 3 Marcher à côté de la trace du gibier ou du sang.
- 4 Ne suivre la piste du gibier blessé que 100 mètres au maximum.
- 5 Marquer: l'emplacement du gibier à l'impact; le lieu du premier indice recueilli; la direction de fuite.

Ces marques peuvent être soit des brisées (les faire bien visibles), du papier ou tout autre objets sautant à l'œil, des marques au couteau sur l'écorce des arbres, etc...

- 6 Remplir la fiche de renseignements très utile pour la recherche.
- 7 Informer le directeur de battue ou le chef de ligne (encore mieux les deux) des faits constatés; lui remettre la fiche de renseignements.

(source ANCGG)

